

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Florence Couture

<https://www.cadre21.org/membres/0fb2c3c88dd828f4ee5abe43>

Date d'obtention : 2022-10-04 14:28:04

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens qu'il est important de se référer à la trousse d'intervention sexto. De plus, la collaboration avec les partenaire (service de police et DPCP) est primordiale dans l'intervention. Il est également très important de ne jamais chercher à voir les photos ou vidéos. Aussi, je connais maintenant les chefs d'accusation en lien avec le «sextage», soit la production, possession, distribution et accès.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La formation me permettra de mieux guider mes interventions si une situation de sextage se présente. Cela me permettra ainsi de faire un bon portrait de la situation et cela facilitera la prise en charge de la situation. Aussi, la formation m'a informé du processus à suivre et la collaboration avec les différents partenaires.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Ne pas regarder le contenu de sextage. Ne pas rencontrer la personne qui est l'acteur de la situation de sextage si je crois que cela est un acte malveillant et référer la situation au policier.